**Retour à l’école des élèves : du 13 au 24 septembre 2021**

Chers parents,

Nous traversons depuis plusieurs semaines une crise sanitaire sans précédent et ses conséquences nous ont tous atteints à des degrés divers. Nos enfants sont – eux aussi – très durement touchés.

La reprise de leurs repères et habitudes scolaires, au plus tôt, permettra à tous et particulièrement aux plus fragiles de renouer avec l’univers de l’école.

Nous leur devons, à eux et aux personnels encadrants, une école la plus sécure possible et des apprentissages de qualité, dans ce contexte inédit en Martinique.

Monsieur le Recteur a choisi, par mesure de sécurité de permettre la reprise de cours en petits groupes (5 élèves maximum) avec un enseignement hybride (à distance et en école) avant un fonctionnement plus habituel, au fur et à mesure de l’évolution de la crise.

L’accueil et la restauration scolaire ne seront pas possibles du 13 au 24 septembre.

Ainsi, cette organisation ne pourra se faire sans des adaptations dans les familles, dans les écoles et dans les services. Les dispositions à prendre pendant ces 2 premières semaines seront à anticiper pour favoriser un retour à l’école dans un cadre sécurisé.

La période du 13 au 24 septembre se déroulera en 2 phases principales :

- **2 journées banalisées**, consacrées exclusivement à l’accueil de l’élève et d’un parent (un seul, à cause des restrictions sanitaires) : **lundi 13 et mardi 14 septembre.**

- ensuite, **accueil des élèves à l’école** (par l’enseignant) par groupes de 5, 1 à 2 fois par semaine jusqu’au 24 septembre.

Les écoles vous contacteront (mail ou téléphone) à partir du 9 septembre pour vous communiquer les enfants concernés et les modalités d’accueil notamment pour les deux journées banalisées.

Lorsque les élèves seront à la maison, les enseignants leur proposeront des activités précises (classes virtuelles, cours Lumni, activités diverses…etc.). Un suivi régulier sera réalisé par les enseignants et un planning personnalisé vous sera transmis lors des rencontres banalisées.

Par ailleurs, nous comptons sur votre collaboration pour le **respect strict** :

- des horaires d’accueil définis par l’école pour votre enfant

- des jours de présence prévus par l’enseignant

- du port d’une tenue correcte et adaptée (l’uniforme n’étant pas attendu)

- du port du masque (obligatoire dès le CP)

Pendant cette période, les élèves absents le jour où ils devraient être en classe ne pourront être repris sur un autre groupe compte tenu de la logistique lourde mise en place sur chaque école : il sera compté absent comme sur un fonctionnement ordinaire de classe. Le parent devra signaler l’absence à l’école, comme d’habitude.

Dans chaque école **une permanence** sera mise en place : vous pourrez toujours vous y référer pour toute question particulière.

Les directrices et directeurs des écoles restent ainsi à votre écoute.

Je vous remercie de leur signaler toute difficulté, tout besoin.

C’est ensemble, école, parents et partenaires que nous réussirons cette rentrée particulière à bien des égards.

L’Inspectrice de l’Éducation nationale Les Directeurs des écoles de la ville …..